commune de HÉRON

BUDGET 2022

RAPPORT D'ADMINISTRATION GENERALE

Aux Conseillers Communaux,

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à l'article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le rapport sur l'Administration et la situation des affaires de la Commune.

Ce document a été arrêté en séance du Collège communal du 14 décembre 2021.

Tout en vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Directrice générale,	Le Bourgmestre,
C. BOLLY	E. HAUTPHENNE

LE CONSEIL COMMUNAL

Actuellement le Conseil communal est constitué de la manière suivante :

Monsieur Eric HAUTPHENNE, Bourgmestre-Président,

Monsieur Christophe MATHIEU,
Madame Marie MARCHAL-LARDINOIS,
Monsieur Philippe THISE,
Madame Geneviève NEERINCK, Echevins,

Monsieur Michel BOLLINGER,
Monsieur René DELCOURT,
Monsieur Roland DISTEXHE,
Monsieur Jules PONCELET,
Monsieur Patrick CARPENTIER de CHANGY,
Monsieur Luc VIATOUR, Président du CPAS,
Monsieur François DEBEHOGNE,
Monsieur Mathieu LAMBERT,
Monsieur Dominique DELCOURT,
Monsieur Philippe FAGNOUL,
Madame Jessica LOEST,
Madame Valérie BLERET, Conseillers communaux,

POPULATION

Habitants au 01.01.1991 : 3.812
Habitants au 01.01.2001 : 4.267
Habitants au 01.01.2010 : 4.790
Habitants au 01.01.2011 : 4.938
Habitants au 01.01.2012 : 5.000
Habitants au 01.01.2013 : 5.040
Habitants au 01.01.2014 : 5.130
Habitants au 01.01.2015 : 5.145
Habitants au 01.01.2016 : 5.178
Habitants au 01.01.2017 : 5.225
Habitants au 01.01 2018 : 5.269
Habitants au 01.01 2019 : 5.356
Habitants au 01.01 2020 : 5.475
Habitants au 01.01.2021 : 5.528

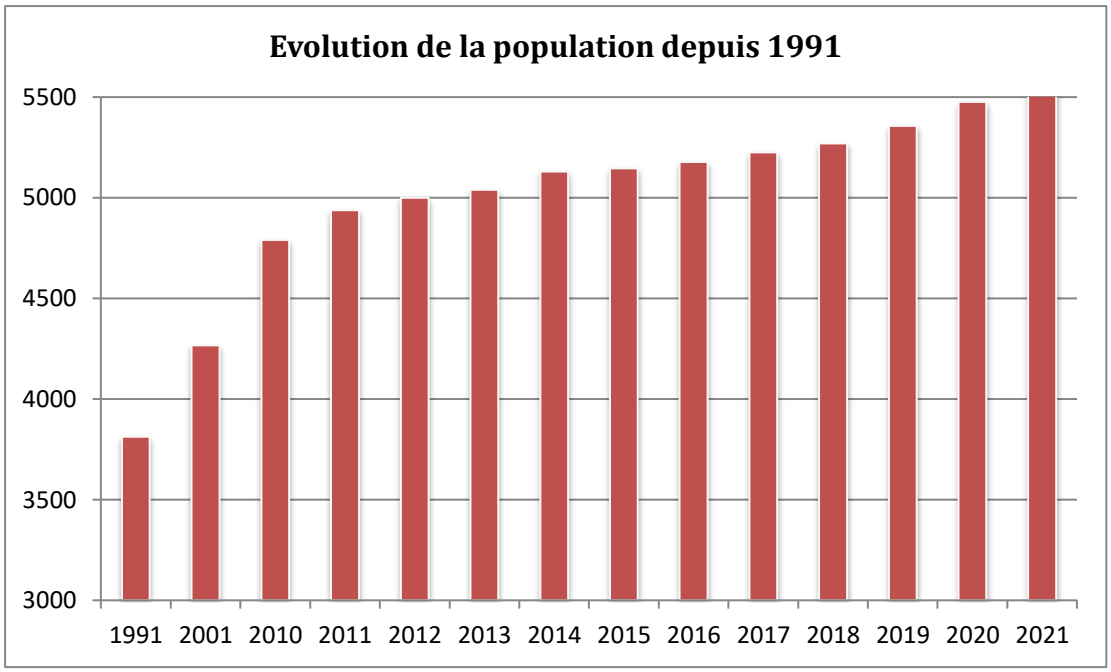

D'après les données de l'IWEPS, la commune de Héron présente la plus grande évolution de la population par rapport à sa microrégion, la moyenne de la Province de Liège, la moyenne de l'arrondissement de Huy et la moyenne de la Wallonie au cours des 10 dernières années.

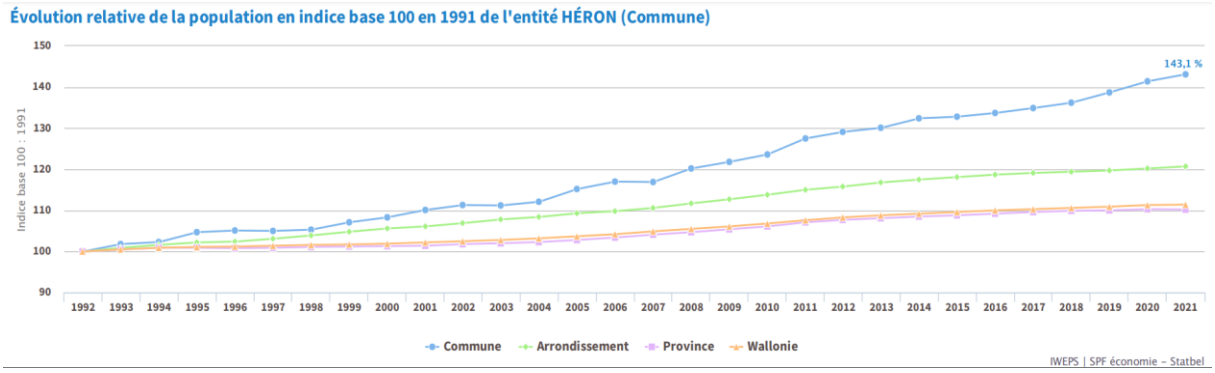

Cette tendance à la hausse ne devrait pas s'essouffler. D'après les prévisions de l'IWEPS, pour 100 personnes en 2013, la commune de Héron compterait 120 habitants en 2026.

Les catégories de population qui ont le plus augmenté correspondent au profil « famille », c'est-à-dire la tranche d'âge entre 30 et 45 ans ainsi que les enfants.

Pyramide de la population au 1er janvier 2021

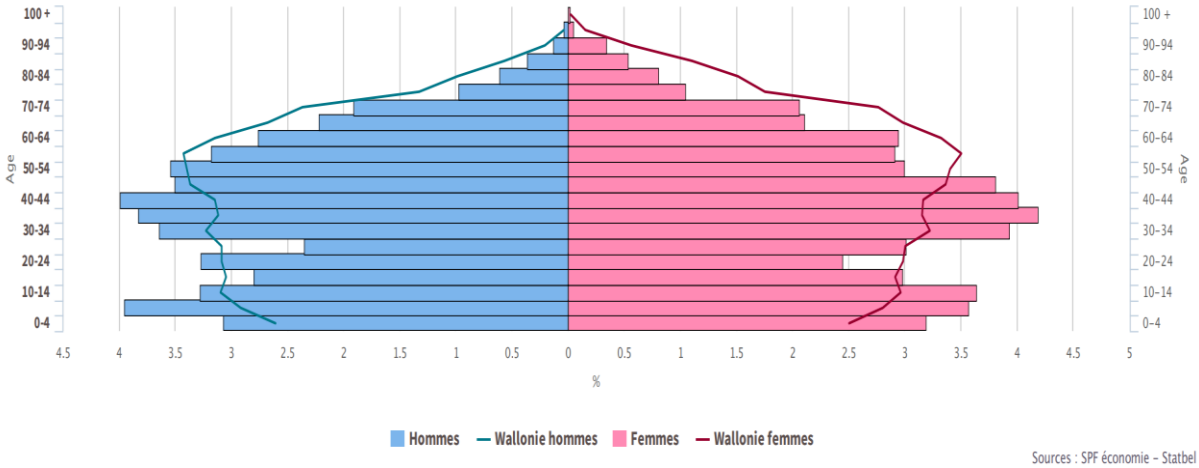

La population de la commune de Héron est parmi les plus jeunes de Wallonie (6ème). En effet, la part des moins de 20 ans représente 26,49 %, alors qu'elle est de 22,87 % en Wallonie.

L'évolution de la population a un impact important sur le budget communal. C'est en tenant compte de ces données socio-économiques que le Collège communal programme les investissements pour les 10 années à venir.

A cet égard, le Plan Stratégique Transversal élaboré par le Collège communal constitue un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le Collège a également voulu consulter les Héronnais sur leur vision de leur commune pour les 10 années à venir dans le cadre d'un Programme communal de développement rural. Le budget présenté tient bien entendu compte des priorités définies dans ce programme.

ETAT CIVIL EN 2021 (au 1er décembre)

Naissances	: 66 dont 40 garçons et 26 filles
Décès	: 34 dont 14 de sexe masculin et 20 de sexe féminin
Mariages	: 14
Divorces	: 14
Adoptions	: -
Reconnaissances	: 44
Légitimations	: -

REGISTRE DES ELECTEURS

La dernière liste des électeurs pour les élections du 28.05.2019 comptait :

Pour la section 01 : HERON	:	832 électeurs
Pour la section 02 : LAVOIR	:	257 électeurs
Pour la section 03 : WARET-L'EVEQUE	:	759 électeurs
Pour la section 04 : COUTHUIN-CENTRE	:	847 électeurs
Pour la section 05 : COUTHUIN-SURLEMEZ	:	619 électeurs
Pour la section 06 : PLEIN VENT	:	639 électeurs

SITUATION FINANCIERE

1. LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

COMPTE

Le compte du Centre Public d'Action Sociale pour l'exercice 2020 se clôture comme suit :

	Droits constatés nets	Engagements	Boni budgétaire
Service ordinaire	1.948.048,65 €	1.878.431,23 €	69.617,42 €
Service extraordinaire	52.854,26 €	64.620,24 €	-11.765,98 €

	Droits constatés nets	Imputations comptables	Résultat comptable
Service ordinaire	1.948.048,65 €	1.878.255,17 €	69.793,48 €
Service extraordinaire	52.854,26 €	61.848,69 €	-8.994,43 €

BUDGET

Le budget initial 2021 du Centre Public d'Action Sociale se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes	2.049.162,86	63.250,00
Dépenses	2.049.162,86	63.250,00
Solde	0	0
Subvention communale à l'ordinaire	581.400€	0

A la suite des modifications budgétaires, le budget 2021 du Centre Public d'Aide Sociale se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes	2.094.689,28	68.686,85
Dépenses	2.094.689,28	68.686,85
Solde	0	0
Subvention communale à l'ordinaire	581.400€	0

2. LES FABRIQUES D'EGLISE

Les comptes des fabriques d'église pour l'exercice 2020 se présentent comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde	Subsides communaux
Fabrique de HERON	246.906,09	246.906,09	0,00	1.629,00
Fabrique de WARET-L'EVEQUE	11.746,63	10.984,54	792,09	4.720,02
Fabrique de LAVOIR	5.758,43	2.007,15	3.751,28	0
Fabrique de SURLEMEZ	7.498,57	6.924,34	574,21	2.000,00
Fabrique de COUTHUIN	26.696,73	26.576,42	120,31	2.000,00

Pour l'exercice 2021, les budgets de ces fabriques se présentent comme suit :

	Recettes	Dépenses	Solde	Subsides Communaux
Fabrique de HERON	13.298,69	13.298,69	0	1.171,83
Fabrique de WARET-L'EVEQUE	6.063,16	6.063,16	0	4.894,33
Fabrique de LAVOIR	5.595,17	5.595,17	0	0
Fabrique de COUTHUIN	23.612,93	23.612,93	0	2.000,00
Fabrique de SURLEMEZ	6.014,74	6.014,74	0	1.180,57

3. LA REGIE COMMUNALE AUTONOME

LE COMPTE 2020

Ventes et prestations	Coût des ventes et prestations	Produits financiers	Charges financières	Perte de l'exercice
410.996,39	422.693,39	4.184,04	-129,34	7.383,62

LE BUDGET 2021

Produits d'exploitation	Achats	Rémunérations, charges sociales et pensions	Services et biens divers	Amortissements et réductions de valeurs	Subside en capital	Intérêts	Bénéfice de l'exercice
548.253,00	72.585,00	210.876,00	166.347,00	128.032,00	37.280,00	7.354,00	339,00

4. LA COMMUNE

LE COMPTE 2020

Le compte communal pour l'exercice 2020 s'est clôturé de la manière suivante :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Droits constatés	7.465.274,53	3.958.625,21
Engagements de dépenses	6.765.944,54	4.415.008,90
Solde	663.057,47	-456.383,69

LE BUDGET 2021

Après approbation du budget initial de l'exercice 2021, la situation budgétaire, tous exercices confondus se présente comme suit :

	Service Ordinaire	Service extraordinaire
Recettes	7.382.726,17	3.565.572,10
Dépenses	6.997.434,13	4.191.403,45
Solde	385.292,04	-625.831,350

A la suite des modifications intervenues en 2021, la situation est la suivante :

	Service Ordinaire	Service extraordinaire
Recettes	7.886.775,11	6.046.965,82
Dépenses	7.254.975,40	5.999.059,16
Solde	631.799,71	47.906,66

Présentation globale du budget

Conformément aux articles L1314-1 et 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le budget communal 2022 respecte l'équilibre budgétaire propre au service ordinaire. Toutefois, compte tenu de l'évolution de certaines dépenses obligatoires (double indexation des salaires, augmentation des dépenses de transfert), il a dû être fait application de l'inscription d'une recette spécifique visant à préfigurer les dépenses budgétisées pour l'exercice et qui ne seront pas engagées correspondant à 3% des dépenses de personnel et de dette.

Le budget ordinaire

Le budget ordinaire pour 2022 présente des recettes pour une somme de 7.353.343,68€ et des dépenses pour une somme de 7.329.133,64€, ce qui représente un excédent à l'exercice propre de 24.210,04€. Le boni tous exercices confondus s'élève à 440.774,49€.

Le budget extraordinaire

Le budget extraordinaire 2022 présente des recettes pour 3.439.548,12€ et des dépenses pour 4.804.258,58€, ce qui représente un résultat budgétaire de -775.978,13€. Ce résultat s'explique par le fait que diverses subventions ont été constatées lors des exercices antérieurs.

Le service ordinaire

1.1. Les recettes

Les recettes ordinaires s'élèvent à la somme de 7.353.343,68€.

Les recettes ordinaires se répartissent comme suit :

- Transferts : 6.853.470,50€ ;
- Prestations : 458.670,74€ ;
- Dette : 41.202,44€.

Les recettes de transferts sont donc largement les plus importantes :

Fonds : 1.509.821,31€ (1.428.614,34 € en 2021) ;
Impôts et redevances : 3.641.588,46€ (3.455.551,55€ en 2021) ;
Autres : 1.702.060,73€ (1.638.973,70€ en 2021).

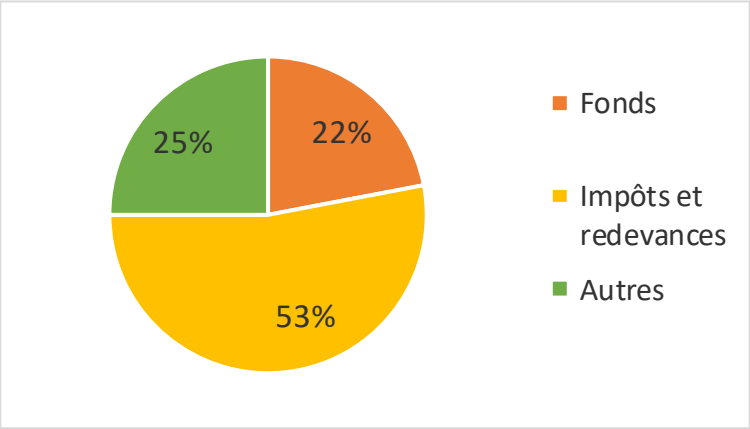

Les recettes des taxes et redevances se répartissent comme suit :

Taxe sur l'enlèvement des immondices	223.407,00
Taxe sur les résidus ménagers	151.182,00
Taxe additionnelle au PI	845.838,39
Taxe additionnelle à l'IPP	2.107.850,93
Taxe additionnelle sur les automobiles	92.141,47
Autres	220.168,67

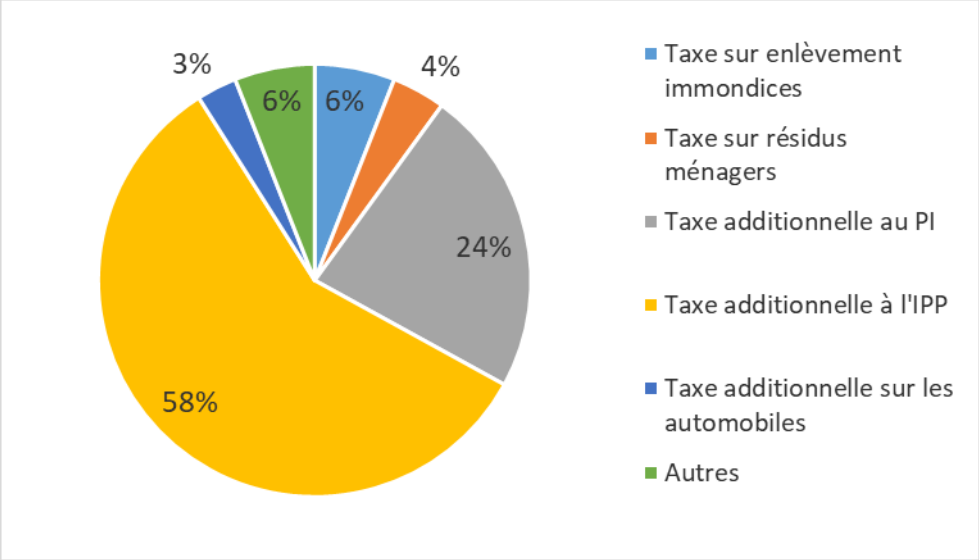

1.2. Les dépenses

Les dépenses ordinaires s'élèvent à la somme de 7.329.133,64€.

Ces dépenses se décomposent comme suit :

	%	Budget 2022	Budget 2021
Personnel	46%	3.363.640,90	3.014.318,28
Fonctionnement	12%	845.572,10	887.840,47
Transferts	26%	1.927.154,71	1.913.897,84
Dette	16%	1.192.765,93	1.100.014,79
Total	**100%**	**7.329.133,64**	**6.916.071,38**

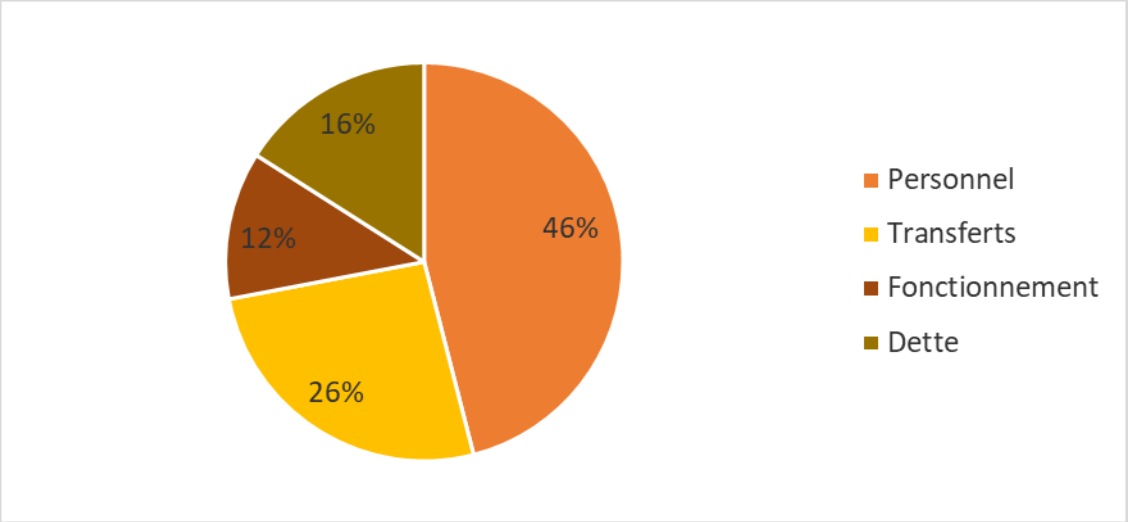

1.2.1. Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent à 3.363.640,90€ pour 3.014.318,28€ en 2020, soit une augmentation de 349.322,62€.

Cette augmentation s'explique notamment par 2 indexations des salaires (2 X 2%), des évolutions de carrières et de nombreux remplacements dans les écoles (enseignants, personnel d'entretien et de surveillance) et d'accueillantes à la crèche positifs au Covid.

Evolution des dépenses de personnel

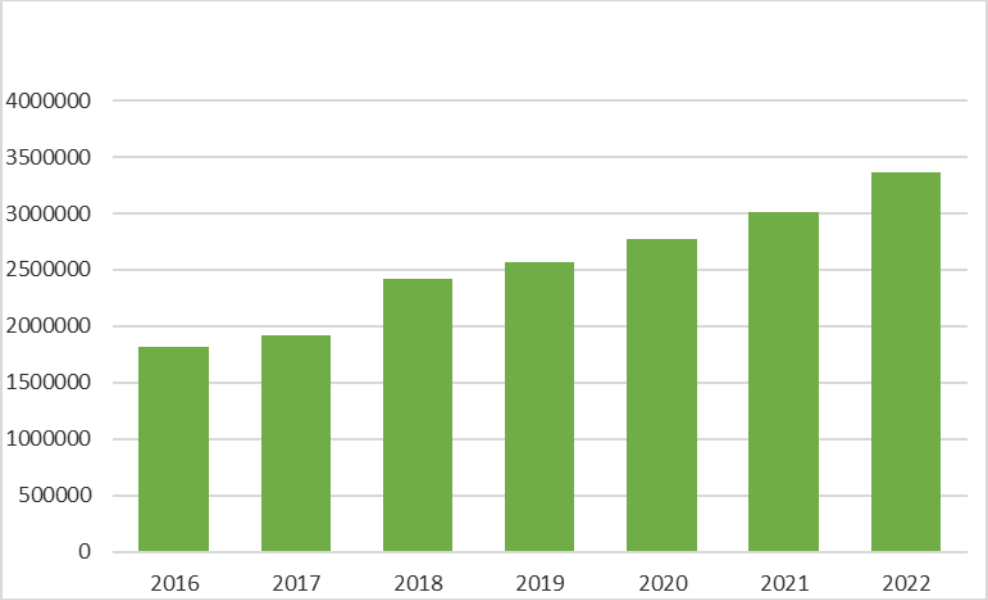

1.2.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 845.572,10€ pour 887.840,47€ au budget initial 2021.

Evolution des dépenses de fonctionnement

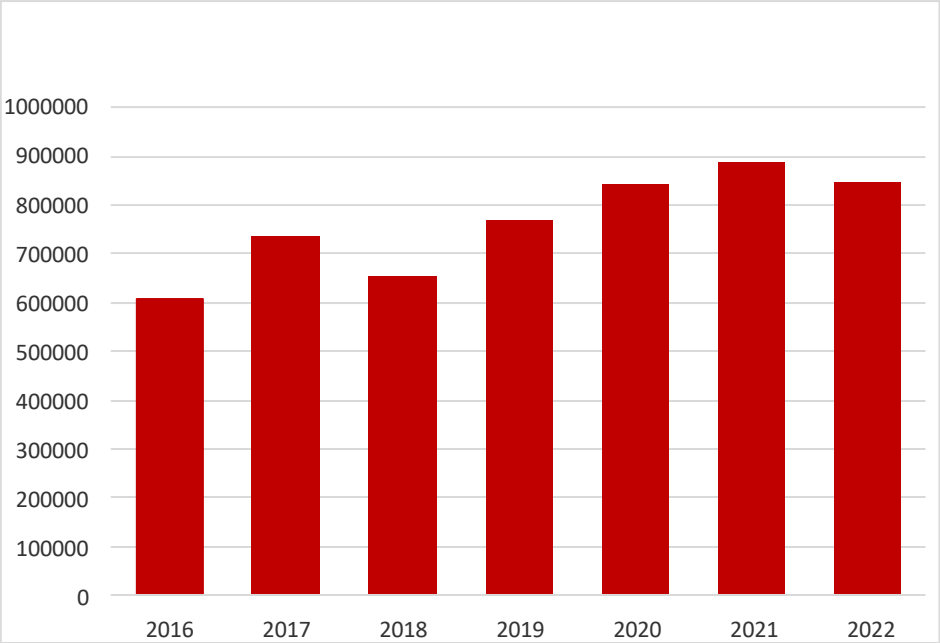

1.2.3. Les dépenses de transferts

Ces dépenses de transfert s'élèvent à 1.927.154,71€ pour 1.913.897,84€ en 2021.

Cette augmentation est essentiellement due à la double indexation des salaires au sein de ces institutions.

Enfin, les dépenses en matière de gestion des déchets continuent d'évoluer à la hausse.

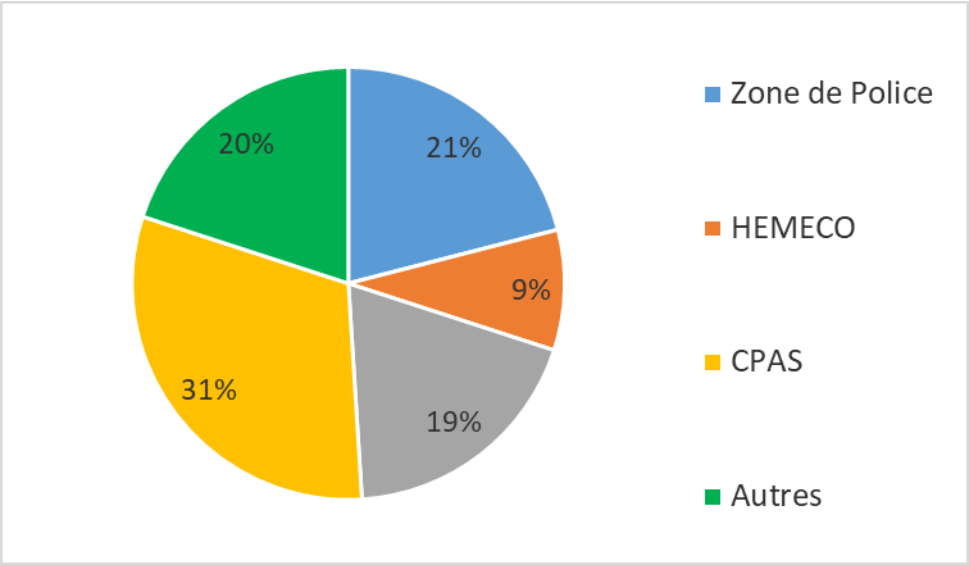

Evolution des dépenses de transferts

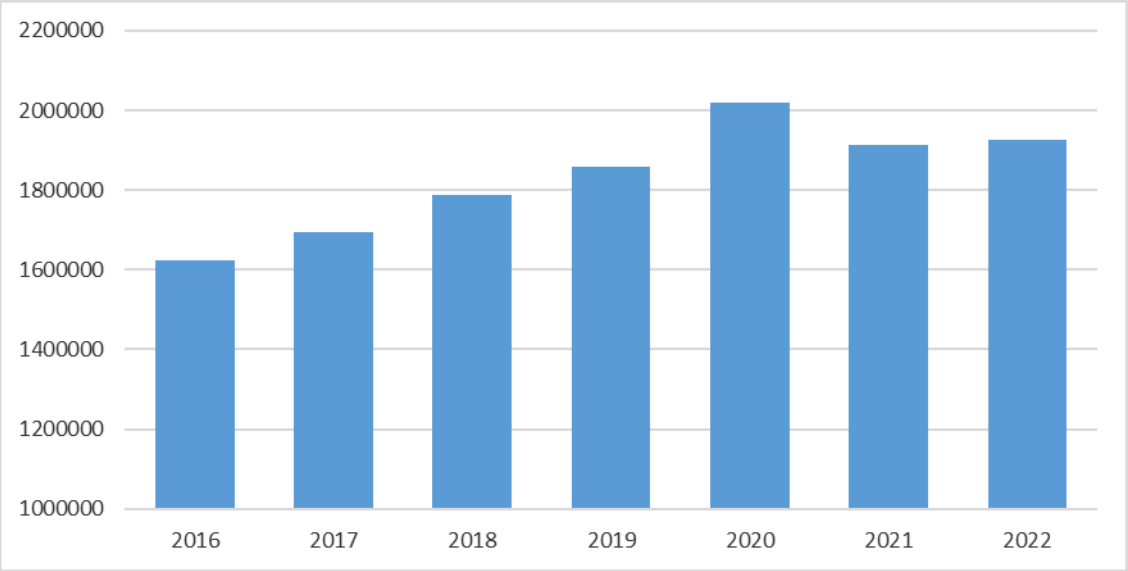

1.2.4. Les dépenses de dette

Les dépenses de dette pour l'exercice 2022 sont évaluées à 1.192.765,93€ pour 1.100.014,79€ en 2021.

Evolution des dépenses de dette

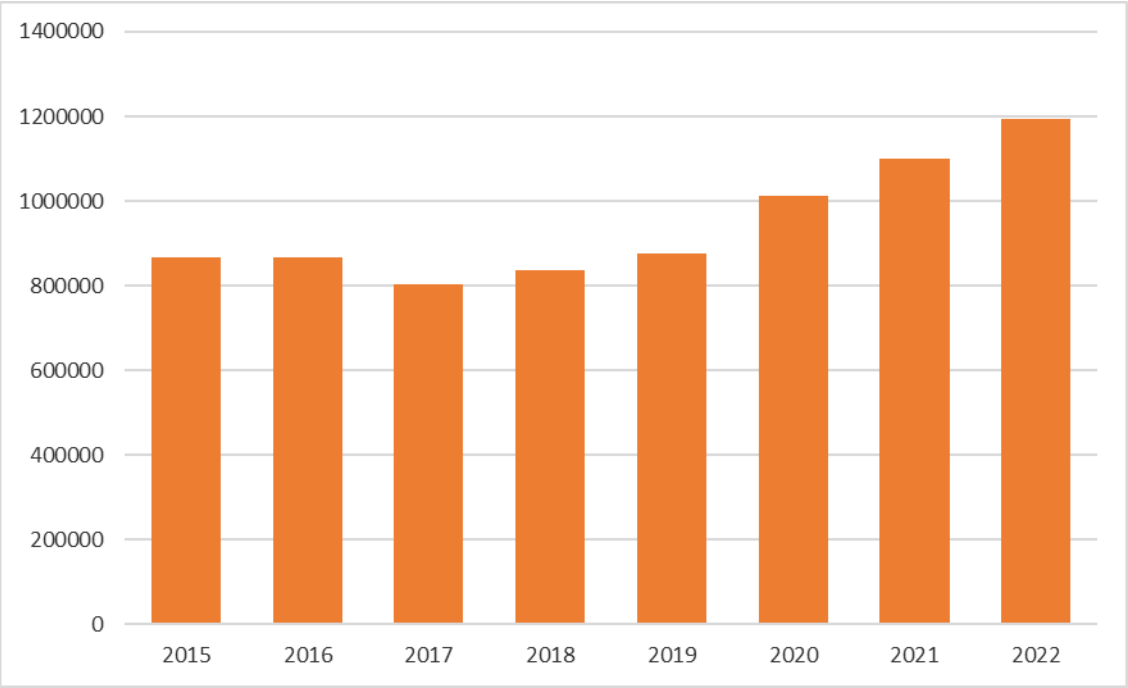

La dette reste maitrisée malgré la poursuite de la politique d'investissement de la Commune. Compte tenu du boni accumulé au cours des dernières années, il est proposé d'utiliser une partie de ce boni (184.848,70 €) pour couvrir certaines dépenses d'investissements, évitant ainsi le recours à l'emprunt.
Le budget respecte bien entendu la balise fixée par le Gouvernement Wallon qui veut que pour les communes à l'équilibre à l'exercice propre, et leurs entités consolidées, le montant des prêts pour investissements est limité à 1.200 €/habitant pour les six années de la mandature.

Evolution globale des recettes et des dépenses

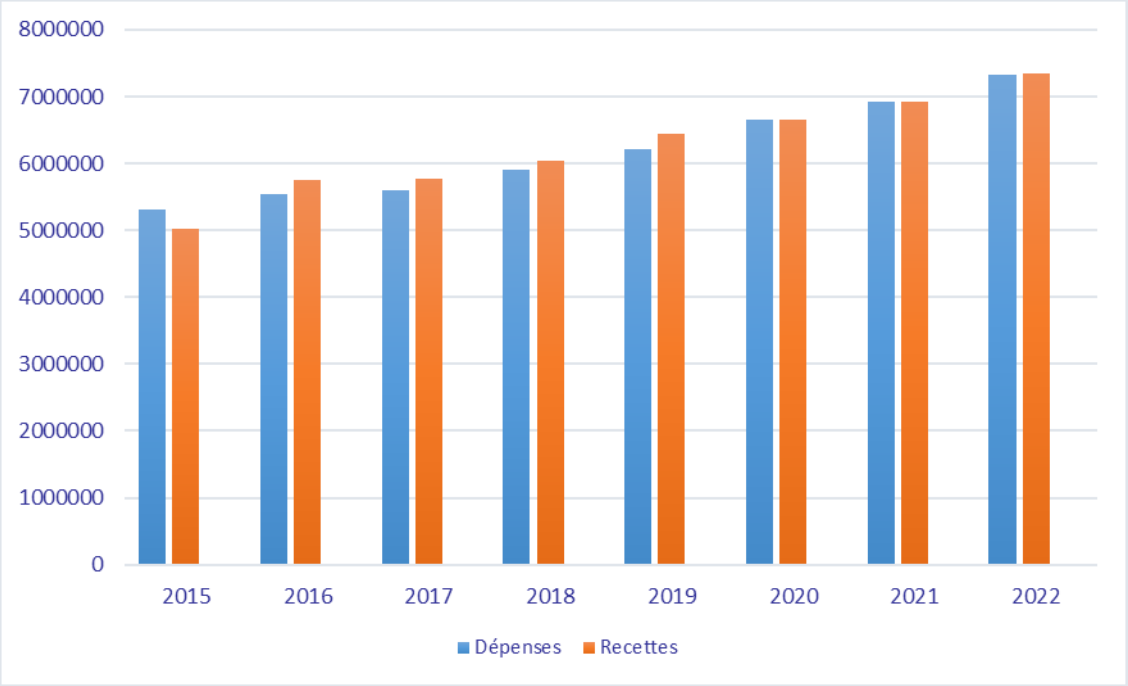

1.3. Le résultat

Le budget ordinaire présente un excédent à l'exercice propre de 21.210,04€.

Le boni, tous exercices confondus, est estimé à 440.774,49€.

Le service extraordinaire

L'année 2022 verra la concrétisation de projets déjà bien avancés et le lancement de plusieurs autres.

Ce programme d'investissements comporte notamment les projets suivants :

Objet	Prévision de dépenses	Subsides	Fond de réserve	Emprunts
Travaux au Moulin de Ferrières (phase 2)	1.442.917	845.812		597.105
Création d'un hall-relais agricole	489.035	200.000		289.035
Aménagement du bois de Ferrières (PCDR)	136.730	109.384		27.346
Construction d'un hangar pour le service travaux (FRIC)	280.000	140.788		139.212
Réfection rue Basses-Trixhes (FRIC)	120.777	24.779		95.998
Rue Guilitte (FRIC)	214.691	131.316		83.375
Réfection rue d'Envoz (FRIC)	110.656	67.683		42.973
Réfection rue de Ver (FRIC)	139.586	55.069		84.517
Travaux d'entretien de voiries	150.000			150.000
Rénovation de l'église de Lavoir et de ses abords (phase 3)	85.000			85.000
Travaux d'économie d'énergie dans les écoles (UREBA)	72.606	58.084		14.522
Aménagement d'une bande cyclable Drève d'Envoz	243.000	180.000		63.000
Aménagement d'une bande cyclo-piétonne rue Pravée	482.246	343.518		138.728
Aménagement de sentiers de promenade	100.000		40.000	60.000
Exécution du PCM - Aménagements de sécurité	100.000		25.000	75.000
Acquisition d'un terrain à côté du Plein Vent	105.000		5.000	100.000
Aménagements à l'arrière du Plein Vent	200.000	156.000		44.000
Lutte contre les inondations	60.000		7.400	52.600
Remplacement de l'éclairage public (LED)	665.000	474.000		191.000
Aménagement du rond-point à Waret-l'Evêque	18.000		18.000	
Agrandissement de la crèche	85.000			85.000

Par ailleurs, d'importants investissements sont également prévus en 2022 via la Régie communale autonome, comme :

- la réalisation d'une aire de jeux pour enfants à côté du hall omnisports (350.000€ HTVA) ;

- le remplacement du parquet au hall omnisports (120.000€ HTVA) ;
- la construction d'une annexe de rangement de matériel au hall omnisports (100.000€ HTVA) ;
- la réfection de l'aire de jeux extérieure de Surlemez (100.000€ HTVA).

Ces différents travaux ont pour but d'offrir à l'ensemble de la population de Héron en constante augmentation divers services et infrastructures leur permettant de s'épanouir dans notre commune dont le caractère rural sera préservé au travers d'un développement durable.

Conclusions

La majorité communale est fière de présenter son budget 2022 en boni et ce sans augmentation de la fiscalité et malgré un certain nombre de contraintes nouvelles.

Ce budget nous permettra de poursuivre notre politique de services à la population et ce en développant l'emploi. Cette continuation n'est possible qu'au travers :

- d'une gestion rigoureuse de nos dépenses de personnel et de nos frais de fonctionnement;
- d'une recherche permanente de subsides.

Ce budget nous permet de poursuivre la réalisation des engagements pris par les deux groupes politiques formant la majorité en début de législature.

Pour rappel , la Commune a souhaité se doter d'un outil objectif de planification de la mobilité, encore appelé Plan Communal de Mobilité (PCM). Cet outil vise à offrir une vision globale de la mobilité sur l'ensemble du territoire et proposer des pistes de solutions adaptées à la situation de la commune.

Le budget présenté au Conseil comporte divers investissements qui permettront de sécuriser nos voiries.

Par ailleurs, la crise sanitaire que nous traversons a encouragé les citoyens à s'aérer, à limiter au maximum leurs déplacements et à (re)découvrir des endroits pittoresques de notre commune. Le Collège communal souhaite poursuivre ses investissements en vue d'améliorer le bien-être de ses citoyens. Ainsi, le PCM comporte un certain nombre de projets en vue de sécuriser les déplacements des usagers faibles (piétons, cyclistes et cavaliers). En outre, certains chemins oubliés et permettant de relier des quartiers de notre commune entre-eux en toute sécurité seront réouverts, aménagés et balisés. Et l'espace *Jeunesse et Bien-être* qui sera développé derrière le Plein Vent participera également à cette volonté.

Enfin, les investissements réalisés dans nos infrastructures scolaires au cours des 10 dernières années portent leurs fruits, à la fois en ce qui concerne le nombre d'élèves (+ 50%) qu'en termes d'emplois (+ 13 unités). Ceux-ci seront bien entendu poursuivis.

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Année scolaire 2022-2022

1. Population scolaire au 01.10.2021

Implantations	Classes primaires	Classes maternelles
Couthuin-Centre	102	56
Surlemez	72	43
Waret-l'Evêque	89	40
Total	263	139

Total général : 402

2. Population scolaire au 15.01.2022 (estimation)

Implantations	Classes primaires	Classes maternelles
Couthuin-Centre	100	59
Surlemez	71	44
Waret-l'Evêque	89	45
Total	260	148

Total général : 408

3. Organisation des écoles

A. Classes primaires

450 périodes réparties comme suit :

- deux directeurs, dont un avec classe (Waret-l'Evêque) ;
- 16 emplois d'enseignants temps plein primaire ;
- 3 maîtres spéciaux d'éducation physique 30 périodes/semaine ;
- une maîtresse spéciale de religion catholique 8 périodes/semaine ;
- une maîtresse spéciale de langues modernes 6 périodes anglais et 6périodes néerlandais ;
- une maîtresse spéciale de morale 8 périodes/semaine ;
- un maître d'adaptation FLA/ 8 périodes;
- 13 périodes de citoyenneté.

B. Classes maternelles

- 8 emplois d'enseignants :
  - Surlemez : 2 temps plein et ½
  - Couthuin-Centre : 3 temps plein
  - Waret-l'Evêque : 2 temps plein et ½
  - 14 périodes par semaine de psychomotricité

4. Nos enfants bénéficient également :

   - d'un cours d'éducation physique (2 périodes/semaine) ;
   - d'un cours de natation pour tous les élèves à partir de la première maternelle ;
   - d'un cours de langue moderne : choix entre le néerlandais et l'anglais donné par un maître spécial aux élèves dès la 3ème maternelle ;
   - d'un cours de musique assuré par le Conservatoire de HUY dans les locaux à la salle Plein Vent.

   Tous les élèves sont régulièrement suivis par :
   - le Centre PMS de Waremme (orientation scolaire) ;
   - le Centre PSE de Huy (médecine préventive).

5. Divers.

   Les élèves participent régulièrement à divers concours : environnement, poésie, fureur de lire, …
   Diverses sorties culturelles, pédagogiques et récréatives sont programmées durant l'année scolaire.

   Classes de dépaysement :

   - Classes vertes pour les classes du cycle 5/8 et du degré moyen ;
   - Classes de neige pour les élèves de P5 et P6.

TRAVAUX EXECUTES EN 2021

1. TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS

- Peinture dans divers bâtiments.
- Petits travaux divers dans les bâtiments.
- Travaux au Moulin de Ferrières.
- Travaux d'aménagement dans les divers bâtiments scolaires.
- Travaux d'aménagement dans les bâtiments administratifs.
- Aménagement pour pandémie.

2. TRAVAUX DE VOIRIE

- Curage de fossés.
- Décapage des bas-côtés.
- Placement de produit de raclage.
- Raccordements particuliers à l'égout.
- Réfection de filets d'eau.
- Nettoyage et élagage de divers chemins agricoles.

3. TRAVAUX D'ENTRETIEN

- Tonte de pelouse.
- Débroussaillage des accotements.
- Nettoyage de filets d'eau et d'avaloirs.
- Pose de tarmac dans les nids de poule.
- Déneigement et épandage de sel.
- Entretien des cimetières.
- Entretien des places publiques, monuments et terrains de sports.
- Placement de guirlandes et décorations de Noël.
- Elagage d'arbres dans les sentiers.

4. TRAVAUX D'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Etat des lieux et contrôles dans le cadre de travaux effectués par les concessionnaires de voirie.
- Transport des bagages lors des sorties pédagogiques.
- Transport de matériel (tentes, ….) et aide au profit des différents groupements et clubs de l'entité.

CONSEIL COMMUNAL

Depuis le dernier rapport d'administration générale, le Conseil s'est réuni 8 fois et le Collège communal 46 fois :
Voici les principaux points mis en discussion au Conseil :

1. Compte communal pour l'exercice 2020.
2. Bilan au 31 décembre 2020.
3. Comptes de résultats au 31 décembre 2020.
4. Première modification budgétaire communale, services ordinaire et extraordinaire, pour l'exercice 2021.
5. Compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2020.
6. Bilan du C.P.A.S. au 31 décembre 2020.
7. Comptes de résultats du C.P.A.S. au 31 décembre 2020.
8. Budget du C.P.A.S. pour l'exercice 2021.
9. Budget de l'Agence de Développement Local pour l'exercice 2021.
10. Budgets 2021 des Fabriques d'église.
11. Compte 2020 des Fabriques d'église.
12. Compte 2020 de l'Agence de Développement Local.
13. Convention à passer avec l'ASBL « Terre » relative à la collecte des textiles ménagers - Approbation.
14. Approbation du cahier spécial des charges relatif à la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de l'aménagement des abords des écoles de Surlemez - Conditions et mode de passation du marché.
15. Approbation du cahier spécial des charges pour la fourniture d'une épandeuse à sel d'occasion – Conditions et mode de passation du marché.
16. Approbation du cahier spécial des charges relatif à l'amélioration d'une partie de la rue Pravée à Couthuin dans le cadre du plan d'Investissement communal 2019-2021.
17. Mesures de soutien aux communes en faveur des clubs sportifs dans le cadre de la crise de la Covid 19 – Approbation.
18. Communication du procès-verbal de vérification de l'encaisse de la Directrice financière.
19. Deuxième modification budgétaire communale, Services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2021.
20. Approbation du cahier spécial des charges relatif à la désignation d'un auteur de projet en vue des travaux de restauration de l'église de Lavoir – Conditions et mode de passation du marché.
21. Plan Communal de Mobilité – Rapport de la phase III - Approbation.
22. Approbation des comptes 2020 et du rapport d'activités 2020 de la Régie Communale Autonome de Héron.
23. Nouveau projet de contrat de gestion de la Régie Communale Autonome – Approbation.
24. Réalisation d'une bande cyclo-piétonne rue Pravée à Couthuin – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
25. Rénovation et transformation de bâtiments sur le site du moulin de Ferrières à Lavoir (Phase 2) – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
26. Enseignement fondamental ordinaire – Approbation du règlement de travail.
27. Réfection d'une partie de la rue de Ver à Lavoir dans le cadre du plan d'Investissement communal 2019-2021 - Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
28. Appel à candidature pour le renouvellement du GRD électricité.

29. Réfection d'une partie de la rue Basses-Trixhes à Couthuin dans le cadre du plan d'Investissement communal 2019-2021 - Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
30. Demande de division d'un bien sis rue Fonet à Couthuin – Cession d'une emprise et création d'une servitude d'utilité publique – Décision.
31. Commission Locale de Développement Rural – Approbation du règlement d'ordre intérieur.
32. Commission Locale de Développement Rural – Modification de la composition.
33. Modification des limites du Parc Naturel - Approbation.
34. Reprise par la Commune de concessions abandonnées - Décision.
35. Création de « pôles territoriaux d'intégration scolaire » - Pré-convention de coopération avec le pôle territorial 3 (Huy-Waremme) - Approbation.
36. Installation du Conseil communal junior – Prestation de serment.
37. Plan de création d'une liaison entre la rue Tomballes et la rue d'Envoz et l'élargissement du sentier 98 - Approbation.
38. Cession de points APE à la zone de police - Approbation.
39. Notification de la poursuite de la démarche Zéro Déchet – Convention de partenariat avec le BEP pour mission d'accompagnement en matière de réduction des déchets – Approbation.
40. Octroi d'une prime de remerciement sous forme d'écochèques au personnel des milieux d'accueil de la petite enfance.